

CARLOS KOPLOWITZ

AU NOM DE L'AMOUR

*Séparation,
Aliénation parentale,
et Détention*



Carlos Koplowitz

Au nom de l'amour

© Carlos Koplowitz, 2023

ISBN numérique : 979-10-405-4054-0

Librinova”

www.librinova.com

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

« Celui qui accepte le mal
sans lutter contre lui
coopère avec lui »

Martin Luther King
(Stride toward freedom)

À ma fille, mon amour Ana et mes amis.

À tous ceux qui ont vécu cette histoire de près ou de loin.

Qu'ils aient été avec moi ou contre moi.

Il est pour vous ce livre, il est pour toi ...

Introduction

25 janvier 2017 : Témoigner

Tout cela pour rien... Bon sang... Qu'est-ce qui m'est arrivé ? Comment la mère a-t-elle pu agir avec ma fille comme elle l'a fait ? Quel gâchis ! Ma compagne Ana se donne corps et âme pour que je garde espoir. Au fur et à mesure que les jours passent, je ne vois pas à quoi cette période peut servir ni à quoi cette expérience pourrait être utile. Là, maintenant, je ne trouve aucun argument, aucune motivation à vivre cette situation. Rien.

Rien ? Vraiment rien ?

Et si j'écrivais un manuscrit qui témoignerait de l'amour que ma compagne partage avec moi ? Un texte qui expliquerait ma lutte pour que ma fille puisse un jour revoir son père ? Qui traiterait de l'Aliénation Parentale (AP) ? Qui parlerait aussi de la vie en prison et du monde carcéral ? Et si ce livre me donnait du courage et me faisait du bien psychologiquement tout en me permettant de témoigner sur ces sujets sociétaux ? Cette sinistre expérience pourrait alors se transformer en un projet qui portera peut-être des fruits. Il aurait sa raison d'être pour moi, pour ma compagne, pour ma fille, pour un ou une autre.

Je pourrais l'intituler « Pour Toi ». Pour toi, ma fille, et tout l'amour que je te donne. Pour toi, ma compagne et tout l'amour que tu me donnes. Pour comprendre les obstacles que je traverse. Oui, je vais écrire !

C'est décidé, je le rédigerai comme un journal de bord, je relaterai chaque jour l'amour que l'on me porte, que je porte. Et j'espère profondément que mon manuscrit fera réfléchir la société sur les thématiques exposées dans cette histoire. Que cette expérience servira aux gens à mieux comprendre les enjeux de ces situations.

Une des protagonistes de cette histoire est la mère de ma fille, Mme Alexia W.

Elle a eu 45 ans en 2016. Nous sommes séparés depuis février 2012.

Laura, ma fille, a eu 7 ans en septembre 2016.

Depuis 2012, l'année où elles ont déménagé dans le canton de Zürich, je bénéficiais d'un droit de visite de huit heures tous les quatorze jours. Au fur et à mesure des années, ce droit a augmenté progressivement et lentement jusqu'à arriver à un droit usuel en septembre 2015.

L'histoire pourrait commencer en avril 2016 lorsque j'étais en liberté. Libre... et sur une autre planète que celle où je me trouve aujourd'hui. Alors que je ne m'y attendais pas, j'ai rencontré en plein centre-ville une personne qui marquera certainement ma vie à jamais : Ana. Lors de notre premier rendez-vous à Lausanne, nous avons parlé de nos valeurs, de nos idées, de nos expériences et avons partagé des fous rires et des moments intenses.

La relation s'est construite en douceur, prenant tout le temps nécessaire. Nous multiplions les repas en amoureux, les sorties pour aller danser ou partager une activité, une balade, un spectacle.

Je trouve Ana lumineuse, dynamique, souriante, positive, intelligente et surtout douce, sentimentale, généreuse, à l'écoute et ouverte au partage. Elle travaille dans le domaine de la santé et se consacre à sa vie de famille – elle est mère de deux merveilleux enfants.

Travailleuse en diable, elle est très responsable. Même si elle donne l'impression d'être extravertie, elle tient à rester très discrète et on la découvre parfois plutôt réservée. Ce qui caractérise Ana, c'est aussi sa fougue, son envie de vivre intensément chaque moment. Ne rien perdre. Son existence est aussi tournée vers la spiritualité, la prière, le développement personnel, le bien-être.

À l'époque, les visites avec Laura, ma fille, se passaient merveilleusement bien.

Nous partagions des moments de bonheur en allant faire du ski et du patin à glace en hiver, ou du vélo, de la natation, des randonnées en montagne, du patin à roulettes, du tennis au printemps et en été.

Sans oublier les nombreux spectacles auxquels nous assistions, les sorties au cinéma, les rencontres avec d'autres enfants, les parties de jeux de société où nous riions beaucoup. Les vacances étaient belles surtout depuis que j'avais obtenu un droit de visite usuel : un week-end sur deux... Certes, je sentais bien que ma fille voulait être avec sa mère lorsque les vacances se prolongeaient trop à son goût, en été par exemple. Leur relation fusionnelle était très prononcée.

2016 devait voir s'achever ma formation de médiateur à l'Université de Genève. Il ne me restait plus qu'un mémoire à terminer et à finir mon stage en cabinet de médiation.

Cette nouvelle compétence devait s'ajouter à mes autres piliers d'activités professionnelles. Mes écoles et mes mandats dans plusieurs structures d'enseignement du sport fonctionnaient bien. J'avais du plaisir à partager mes passions avec les jeunes et les adultes.

Une autre source de revenus était la location des chambres de mon confortable huit pièces situé dans un village du Lavaux vaudois, avec une vue magnifique sur le lac, les montagnes et sur les vignes. Les revenus des locations me permettaient de payer une partie de mon loyer et celui de mes bureaux de consultant en ressources humaines.

Je m'étais justement donné comme mission cette année de consolider les fondations de la création de mon cabinet de ressources humaines. Je proposais quatre prestations : la première dans le recrutement, la deuxième dans le coaching lié au marché de l'emploi, la troisième liée à la réinsertion professionnelle (case Management) et la quatrième dédiée à la médiation en entreprise dans le domaine pénal et familial.

Le soleil brillait dans ma vie équilibrée et sereine. Je venais de rencontrer Ana, ma vie professionnelle se développait, j'avais des économies qui me permettaient de rendre productif mon cabinet RH. J'étais heureux avec ma fille qui me remplissait d'une énergie positive : c'était ma joie, mon bonheur - et cela l'avait déjà été avant sa naissance, quand j'avais appris la grossesse de sa mère -.

Ma relation à Ana prenait corps. C'était beau de me voir tomber petit à petit amoureux. Cela faisait longtemps que cela ne m'était pas arrivé. Pendant de très nombreuses années, j'avais traversé un désert sentimental. Et là, je redécouvrais l'émotion de l'amour. Je continuais en même temps mes visites du week-end avec ma fille. Notre relation était belle, faite de moments partagés : je lui lisais des histoires, nous faisons ensemble des activités amusantes, allions voir des amis qui avaient des enfants.

Je vivais le bonheur avec Laura depuis ce jour de septembre 2009 où elle était née et que je l'avais gardée dans mes bras, juste après sa venue au monde, durant plus de trois heures à la pouponnière. J'ai été la première personne à « l'accueillir » sur cette terre.

Mes activités, mes mandats se poursuivaient. Je mettais en place les supports

marketing qui allaient me permettre de consolider l'activité de mon cabinet RH.

L'enseignement du sport me donnait toujours autant de plaisir et les revenus augmentaient. J'avais plaisir à développer mes relations avec mes amis. Ma vie était belle, surtout avec Ana à mes côtés. Notre histoire prenait maintenant une dimension plus profonde. Les moments ensemble étaient intenses.

Le vendredi 11 novembre 2016, j'allais retrouver Laura pour ma visite hebdomadaire, et comme d'habitude j'étais rempli de joie.

Pourtant, exceptionnellement, la mère n'était pas au rendez-vous à 17h00 comme convenu. Par courriel envoyé par Mme Alexia W. ce même jour, je fus informé qu'elle avait amené Laura chez sa pédopsychiatre et que cette dernière avait délivré un certificat médical qui interdisait à ma fille de rencontrer son père ce week-end-là. En toute logique, je pensai alors que ma visite était annulée. De Zürich je rentrai déçu chez moi dans le canton de Vaud. Pourtant, suite à un échange de messages, la mère me donna rendez-vous pour le lendemain à Wallisellen – où elle résidait – afin que j'emmène Laura plutôt chez moi. Elle me disait que malgré le certificat de la pédopsychiatre,

je pouvais tout de même exercer mon droit de visite ce week-end-là. Je trouvais cela surprenant dans la mesure où un geste de réconciliation et de partage envers le père de sa fille ne lui ressemblait en rien.

C'est ainsi que j'arrivais à 12h50 en train le lendemain à la gare de Wallisellen. Étonnamment, le matin même la mère avait confirmé ce rendez-vous via plusieurs messages. Je ne comprenais pas cette amabilité. J'allais bientôt tout saisir.

Depuis les quais, je remontai les escaliers menant à la sortie de la gare. Je vis la voiture de la mère de ma fille. Mme Alexia W. était à l'intérieur et me regardait. Soudain, des policiers – quatre au total – m'entourèrent, me jetèrent à terre puis me menottèrent. Je ne comprenais pas, j'étais sous le choc. J'étais dans un mauvais film, un cauchemar, qu'avais-je donc fait ? ! Que se passait-il ? Les policiers de Wallisellen me dirent qu'ils allaient m'emprisonner.

On m'accusait d'actes graves, sans me donner plus de précision.

À la prison de Zürich où je fus transféré, les menottes me furent passées les mains derrière le dos. Enfermé dans une cellule sans fenêtre, je restais dans le doute, dans l'angoisse. Cette arrestation était-elle liée à la mère de ma fille ? On refusait toujours de me répondre. Mes poignets me faisaient mal. Après des heures d'attente, je fus transféré à la prison de la B. à Lausanne tard dans la nuit. Là, on m'expliqua enfin de quoi on m'accusait : attouchements sur mineur sur la

personne de ma fille.

Je restai en cellule, pensant à Laura, pleurant et me répétant que j'étais innocent. L'image de ma fille me revenait en boucle à l'esprit. Comment peut-on imaginer de telles choses à mon propos ? Comment avertir ma compagne Ana, ma bouée de survie, de ce qui m'arrivait ? Je ruminais : pourquoi attendre que je me rende à Wallisellen à trois heures et demie en train porte à porte de chez moi pour m'arrêter plutôt que de le faire en terre vaudoise ? Tout cet argent en transport de part et d'autre, et ce temps perdu. La mère devait obligatoirement être en contact avec l'inspecteur de police pour coordonner et procéder à mon arrestation à Wallisellen !

J'avais, d'un coup, basculé dans une histoire invraisemblable. Ma vie avait pris un cours auquel je ne m'attendais pas du tout et qui pouvait se révéler long et ardu.

Prison de la Police Cantonale de la Blécherette à Lausanne

Il est particulièrement éprouvant d'être enfermé dans cette prison car les cellules n'ont pas de fenêtres et le lieu pour les toilettes n'est qu'un « trou » au sol dans un coin, sans rideau de séparation. La lumière à disposition est de faible intensité et ne permet que difficilement la lecture. Du 12 au 25 novembre 2016, j'ai pensé chaque jour à ma fille et au moment où je pourrai la revoir. Que s'était-il passé et pourquoi cette accusation de la part de ma fille ? Ces réflexions aggravaient encore les conditions matérielles de ma détention.

Ana de son côté reçut le dimanche 13 novembre 2016 un message de l'inspecteur Hugo Favez qui s'occupait de l'enquête. Il l'informait que j'étais incarcéré à la prison de la Blécherette et qu'il allait la rappeler. À ces mots, Ana éprouva un fort sentiment d'angoisse : que m'était-il arrivé ? Pourquoi cette détention ? Plusieurs jours passèrent sans que l'inspecteur n'appelle. Ana décida alors de contacter la police de la Blécherette. Un policier l'informa que je serai détenu pour une longue durée car ce que l'on me reprochait était grave.

Finalement, Ana ne sera autorisée à me rendre visite par le procureur Anthony Kalbfuss que vers le 15 décembre 2016.

Une bataille difficile à vivre commençait aussi pour elle.

À la prison de la Blécherette, je sortais de ma cellule deux fois par jour, une fois le matin et une autre l'après-midi, pour trente minutes à chaque fois. Les promenades se déroulaient dans un garage fermé où ne parvenaient que quelques